



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE LANDES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 17 - MAI 2013

SOMMAIRE

Administration territoriale des Landes

Préfecture des Landes

Arrêté N °2013126-0004 - du 06/05/2013 - relatif à la suppléance de M. Claude MOREL, Préfet des Landes	1
--	---



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Préfecture des Landes
Direction des ressources humaines
de la logistique et des mutualisations
Bureau des ressources humaines
de la formation et de l'action sociale

**Arrêté n° 2 /DRHLM relatif à la suppléance de M. Claude MOREL,
Préfet des Landes**

Le Préfet des Landes,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions -notamment l'article 34- complétée et modifiée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu le décret n° 04-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment son article 45,

Vu le décret du 29 juillet 2011 nommant Monsieur Serge JACOB, Sous-Préfet de Dax,

Vu le décret du 7 juin 2012 nommant Monsieur Claude MOREL, Préfet des Landes,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture :

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Monsieur Serge JACOB, Sous-Préfet de DAX, exercera la suppléance de M. Claude MOREL, Préfet des Landes du mercredi 8 mai 2013 après-midi au jeudi 9 mai 2013 inclus.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture des Landes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Landes.

Mont de Marsan, le 6 mai 2013

Le Préfet,

Claude MOREL